



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS N° 3

AVIS N° 22_0335

A Marseille, le 23 novembre 2022

Direction de l' Architecture, Valorisation des Équipements et de leurs Usages

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

**Réalisation d'un parking dans le cadre de l'opération du stade de catégorie 3, au
Complexe Malpassé – 63 boulevard Laveran 13013 Marseille**

REPONSE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Pour information :

Les questions 1 à 5 relatives aux difficultés que rencontraient certains opérateurs économiques à l'ouverture du RC, CCAP et AE ont été traitées dans la fiche information n°2

Question 6a posée le 22 novembre :

Les pièces 05-DCE ind01 – plan des existants 1_700 – archi.pdf et 06-DCE ind01 – plan des existants 1_250 – archi. pdf décrivent l'état initial du terrain en nous fournissant un levé topo. Néanmoins la zone centrale (environ 1/3) ne montre aucun point de niveau. Peut-être sont-ils masqués, aussi pouvez-vous nous transmettre ce levé au format DWG ?

A défaut, merci de nous indiquer les modalités d'accès pour effectuer notre propre levé.

Réponse 6a :

Il n'y a pas d'autres points altimétriques sur la zone que ceux donnés sur le plan de l'état initial du terrain, le relevé géomètre de départ étant celui contenant l'ancienne piscine qui était auparavant sur le site.

La zone du terrain où il n'y a pas de points altimétriques peut être considérée comme plate.

Le levé au format DWG ne sera pas transmis.

Le terrain est visible depuis l'espace public afin de pouvoir vérifier cela et est accessible pour un relevé topographique complémentaire, si nécessaire, en sollicitant le gardien du complexe sur site.

Question 6b posée le 22 novembre :

L'article 12-1 du CCTP s'intitule « clôture rigide » mais la photo d'illustration montre une clôture à maille souple.

Par ailleurs, la maille demandée (150mm x 150mm) n'est pas standard et ne correspond pas aux clôtures habituellement posées.
Pouvez-vous préciser vos attendus ?

Réponse 6b :

La clôture du bassin de rétention sera conforme au descriptif 12-1 du CCTP ainsi qu'à la photo qui l'accompagne. Elle sera donc de type « playground » composée d'une structure de tubes en acier galvanisé (poteaux verticaux et traverses) avec remplissage en grillage torsadé galvanisé.
La taille de la maille de grillage torsadé proposée pourra être de taille standard.